



CGT Educ'Action 69

Faisons un autre choix de société

Compte-rendu du CSA départemental du Rhône - 26 juin 2023

Organisations syndicales présentes

- CGT
- FSU
- FO

La CGT ainsi que les autres organisations syndicales ont dénoncé les documents d'ajustements des ouvertures et fermetures de classe ont été envoyés le vendredi pour le lundi et uniquement pour les collègues alors que le règlement stipule qu'ils doivent être envoyés 8 jours avant. De plus, les organisations syndicales ont reçu uniquement les documents d'ajustement dans les collèges, mais pas celui dans les lycées.

Réponse de l'administration : sur le non-respect des délais d'envoi des documents : la DAEN nous annonce qu'il est impossible pour lui de fournir les docs en temps. Il insiste sur le fait que cette instance n'est pas obligatoire et que le respect de la réglementation n'est pas possible pour ce CSA. Il demande à ce que cela soit noté dans le PV. Il propose que face à cette situation il n'y ait plus rien ou seulement un GT.

Commentaire CGT : cette pression sur les organisations syndicales n'est pas tolérable. il faut maintenir les CSA et non des GT, car c'est une instance officielle qui donne lieu à des PV. De plus, il faut donner les moyens aux représentants des personnels de faire leur travail auprès des collègues.

Nomination du nouveau DASEN du Rhône : Jérôme Bourne Branchu est actuellement DASEN de l'Essone et deviendra DASEN du Rhône début juillet.

Réformes en cours : Le DASEN ne souhaite pas parler du fond des réformes comme le PACTE et les retraites.

Commentaire CGT : c'est une réponse malheureusement classique de l'administration...

Questions de la CGT concernant le PACTE

Question CGT : Les TZR et les contractuels devront-ils prendre les briques de pacte signées par les personnels qu'ils remplacent ?

Réponse de l'administration : Le DASEN ne donne pas de réponse assurée, mais il souligne que les TZR et les contractuels nommés à l'année peuvent prendre des briques.

Commentaire CGT : les TZR et contractuels ne doivent pas être forcés à prendre les briques de leurs prédécesseurs. Il faut veiller à ce que les chefs d'établissement ne fassent pas pression sur les collègues.

Question CGT : Que se passera-t-il pour les collègues qui ne peuvent terminer leurs missions ?

Réponse de l'administration : Si cela est fait de l'administration, il n'y aura pas de conséquence. Si cela est du fait du personnel, il y aura une régulation financière.

Commentaire CGT : il faut faire attention, car les chefs d'établissement peuvent demander d'effectuer d'autre mission si la mission initialement prévue n'est pas effectuée.

Question CGT : Que se passera-t-il pour les collègues refusant d'aller au bout de leur brique face à l'ampleur du travail ?

Réponse de l'administration : Si la mission demande trop de travail, la DASEN assure qu'il n'y aura pas de « problème », mais il reste évasif.

Commentaire CGT : nous avons insisté sur les pressions que pourront faire les chefs d'établissement. Pour le DASEN, la notion de pression des chefs d'établissement est très diverse. Chaque chef d'établissement fait comme il peut. Toute pression des chefs d'établissement qui vont à l'encontre du bien-être et de la santé au travail ne sont pas tolérable pour la CGT.

L'administration précise que les missions ne sont pas fongibles dans les établissements (une brique définie comme RDC ne peut pas devenir une brique devoir fait) et que seule la DSDEN peut le faire.

Question de la CGT sur les oraux du DNB

Question CGT : Pourquoi les oraux du DNB ne sont-ils pas rémunérés comme un oral d'examen ?

Réponse de l'administration : Les représentants de l'administration présents n'ont pas de réponses.

Commentaire CGT : les oraux du DNB doivent être rémunéré comme un examen. Dans certains établissements, ils sont rémunérés en HSE et cela représente une forte inégalité entre les établissements.

Question de la CGT sur les conditions de corrections des examens

Question CGT : Avec les fortes chaleurs qui s'annoncent, quelles mesures seront prises pour permettre aux collègues correcteurs et de secrétariat d'examen d'effectuer leur mission dans des conditions décentes ?

Réponse de l'administration : Le recteur en a parlé aux chefs de centre de correction en réunion. Les décisions seront prises localement par les chefs de centre pour que les corrections se déroulent au mieux.

Commentaire CGT : une fois de plus la réponse de l'administration est évasive sur le sujet.

Mesures d'ajustement collègue

COLLEGE	COMMUNE	Niveau	Mesure	Evolution des effectifs
Jean ZAY	Brignais	6ème	ouverture	15
JOLIOT CURIE	Bron	6ème	fermeture	-11

Charles SENARD	Caluire	5ème	ouverture	pas de 2ème ouverture et pas abordé 8 avec le CE
Françoise DOLTO	Chaponost	6ème	fermeture	-5
Léonard de Vinci	Chassieu	6ème	fermeture	-1
Laurent MOURGUET	Ecully	5ème	ouverture	1
MOLIERE	Lyon 3	6ème	fermeture	-11
Gilbert DRU	Lyon 3	6ème	ouverture	35
Henri LONGCHAMBON	Lyon 8	4ème	ouverture	6
Victor SCHOELCHER	Lyon 9	6ème	ouverture	14
Jean de VERRAZANE	Lyon 9	5ème	ouverture	5
MARTIN LUTHER KING	Mions	6ème	fermeture	-1
Paul Emile VICTOR	Rillieux la Pape	6ème	ouverture	9
charles de Gaulle	St Pierre de Chandieu	5ème	ouverture	5
BORIS VIAN	St Priest	4ème	ouverture	10
Jacques PREVERT	St Symphorien d'ozon	6ème	ouverture	4
Le TONKIN	Villeurbanne	6ème	ouverture	AU DELA DU SEUIL, CAR CAPTATI ON SUR LE PRIVE, MAIS RESTE

Gilbert CHABROUX Villeurbanne

6ème**ouverture**

24

Bilan**ouvertures**

13

fermetures

5